

Octobre 2006

Numéro 181

LE SAINTE ANNE

Prieuré Sainte-Anne
Avenue de Beauvais
22100 LANVALLAY



Tél. 02.96.39.56.70
Fax. 02.96.39.99.53
Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

Paraît le dernier dimanche du mois

Lanvallay, Saint-Malo, Saint-Brieuc, Guer, Rennes, Ecole Sainte-Marie, Cours Sainte-Anne

E
D
I
T
O
R
I
A
L

Panique chez les Conciliaires !

Par M. l'abbé Pierre Barrère

C'est une véritable panique qui s'est emparée de la presse dite catholique à la nouvelle du « retour » de l'abbé Philippe Laguérie et de son Institut du Bon Pasteur dans ce que certains malvoyants appellent « le périmètre visible de l'Eglise. » L'accueil des modernistes n'est pas des plus enthousiastes, visiblement, les cinq moutons perdus et retrouvés ne causent pas à ces messieurs toute la joie évangélique bien connue pour un seul pécheur qui fait repentance. Peut-être suspectent-ils que ce sont des loups déguisés qui sont entrés dans leur bercail, loups qui ne veulent rien moins que déchiqeter toute leur pastorale délirante. De toutes façons les réactions haineuses des partisans de l'ouverture à tout ce qui n'est pas catholique dévoilent leur sectarisme outrancier dès qu'il s'agit d'une simple impression d'approbation de la Tradition. Le journal « la Croix », la revue « la Vie » montrent à satiété que ceux qui sont chargés de former l'opinion des chrétiens ne sont pas du tout d'accord avec la décision de Benoît XVI de donner si facilement un droit d'existence à ceux qui hier encore étaient bel et bien entièrement chez nous. D'ailleurs ces prêtres qui les ont rejoint et sont maintenant chez eux, n'affirment-ils pas bien haut n'avoir rien abdiqué de leur passé ? Les modernistes les plus en vue et ceux qui sont à la pointe de toutes les nouveautés voient nettement une menace réelle pour les acquis obtenus par « leur grand Concile Vatican II ». Aussi peut-on imaginer que ce petit débarquement de disciples de Mgr Lefebvre n'augure rien de bon pour le progressisme virulent en place ; il s'en trouvera forcément malmené : de cela nous nous réjouissons et ne pouvons que nous réjouir.

Mais il n'y a pas que des ultraprogressistes dans l'Eglise officielle, il y a toute une gamme de catholiques plus ou moins compromis qui sert sa cause, il y a même certains clercs qui portent la soutane et disent la messe en latin, gardent une sorte de rituel strict et dont la tournure d'esprit est franchement libérale, moderniste et donc condamnable. Depuis le pape saint Pie X, tout séminariste de 1^{ère} année sait cela. Tout ceci pour dire que ce n'est pas forcément en se plaçant à l'extrême droite des conciliaires que l'on peut le mieux rectifier les erreurs, même si par ailleurs on peut faire du bien. Donc, attendons de voir.

Face à ces évènements je voudrais simplement ici placer deux points de vue fort différents qu'il importe de ne pas confondre

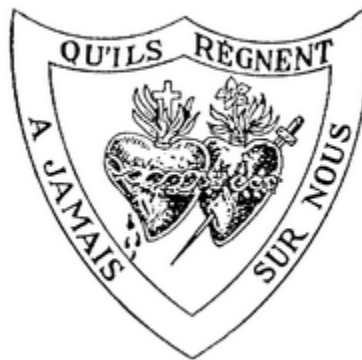
1)- Le point de vue de certains catholiques de bonne volonté qui se trouvent - par une obéissance mal comprise - plongés depuis des décennies dans l'ambiance des églises d'aujourd'hui (avec tout ce que cela implique : communion à la main, messe-repas, prédication douteuse, voire délirante etc..). Ce retour, s'ils le considèrent bien attentivement, doit les faire réfléchir et les amener à se poser la question inévitable : mais alors, pourquoi la Tradition représentée par la Fraternité St Pie X est-elle toujours excommuniée ? Pourquoi les cinq exclus qui sont - selon leur dire- toujours les mêmes sont-ils reçus à bras ouverts par le Pape et les autres écartés ? En termes clairs : quel est le péché propre de Saint Pie X dont a été absout le bon Pasteur ?

2)- Le point de vue de ceux qui sont toujours considérés excommuniés depuis 1988, le nôtre. Nous savons bien, pour notre part, que ceux du bon Pasteur sont pleinement traditionalistes d'intention, de cœur même (faut-il rappeler que tous ont fait leur séminaire à Ecône, que tous ont approuvés les sacres !) mais vont-ils le rester longtemps dans une parfaite cohérence après s'être fâchés avec nos supérieurs ? Voilà toute la question. Pour nous, il n'est pas concevable de faire appel pour les ordinations et les autres

sacrements (confirmation ou saintes huiles) à des évêques qui disent tous les jours- sans état d'âme- la nouvelle messe « messe de Luther », qui manipulent la liturgie on ne sait trop comment et qui sont ouvertement favorables à des erreurs manifestes qu'ils ne condamnent jamais nettement.

Conclusion. C'est une erreur pour le bon Pasteur de précipiter ses ordinations. Il ferait mieux plutôt de trouver un arrangement pour faire des prêtres avec un de nos évêques - c'est une valeur plus orthodoxe (ils le savent pertinemment) et c'est un moyen de rétablir avec souplesse les ponts. Autrement, l'habitude d'une incohérence risque de s'installer définitivement chez eux au point de faire dépendre la Tradition du bon plaisir des Conciliaires, ce qui est déjà une fâcheuse attitude. Vous me direz : c'est impossible désormais, c'est trop tard ; que doit-on faire

(Suite page 2)



(Suite de la page 1)

alors avec le cardinal Castrillon Hoyos qui est déjà le grand invité ? En fait, c'est simple, il suffit de le mettre bien assis dans les stalles durant la cérémonie, ça fera vraiment très joli ... et puis, un cardinal c'est intelligent mais ça doit aussi être humble, il comprendra.

Afin de mieux comprendre la complexité de la situation lisez attentivement le communiqué du district de France, il est long mais aussi suffisamment clair et apporte toutes sortes de nuances intéressantes.. //

Un nouvel institut *Ecclesia Dei* ?

Tout récemment, une nouvelle étonnante a été publiée . sous la direction de l'abbé Philippe Laguérie, un nouvel Institut, prenant le nom du Bon Pasteur, venait d'être fondé par la Commission *Ecclesia Dei*. Comment comprendre, comment interpréter un tel événement, dont résonnent tous les médias ?

Le 8 septembre 2006, la Commission *Ecclesia Dei* a érigé, par un décret signé du cardinal Castrillon Hoyos et de Mgr Perl, un nouvel Institut de droit pontifical, placé sous le patronage du Bon Pasteur.

Les premiers membres de cet Institut sont des prêtres ayant quitté la Fraternité Saint Pie X ces dernières années, à savoir l'abbé Paul Aulagnier, l'abbé Henri Forestier, l'abbé Christophe Héry, l'abbé Philippe Laguérie et l'abbé Guillaume de Tanoüarn.

La Commission *Ecclesia Dei* a nommé l'abbé Philippe Laguérie Supérieur général, et situé le siège à l'église Saint Éloi de Bordeaux.

Les événements humains des dernières années constituant l'occasion de cette fondation ayant été **douloureux pour beaucoup, nous n'avons pas l'intention d'émettre de jugement sur les personnes et sur leurs évolutions intimes**. Nous nous en tiendrons sur ce point au communiqué publié le même 8 septembre par la Fraternité Saint Pie X, lequel affirme sobrement : « La Fraternité Saint Pie X a pris acte (...) du décret d'érection de l'Institut du Bon Pasteur. »

Plus intéressant et plus utile sera d'examiner ce que peut nous apprendre cette érection sur la situation actuelle à Rome.

Intermède comique

Nous sera-t-il toutefois permis, avant d'entamer cette analyse, et pour détendre l'atmosphère, de relever un élément vraiment comique ?

Dans le décret de la Commission *Ecclesia Dei*, l'histoire de cette fondation est en effet résumée ainsi :

« Récemment, dans l'archidiocèse de Bordeaux, est apparu un groupe de quelques prêtres sous le patronage du Bon Pasteur. Les membres de ce groupe s'efforcent d'aider Son Éminence le cardinal Ricard dans le travail paroissial, tout d'abord à destination des fidèles résolus à célébrer l'antique liturgie romaine.

L'archevêque lui-même, convaincu de la grande utilité de tels coopérateurs, reçoit dans son diocèse cette communauté, en lui confiant l'église Saint-Éloi située dans sa ville épiscopale, avec la charge pastorale de ses fidèles. »

Disons avec le sourire que les *minutanti* romains sont doués d'une riche imagination, et même d'une capacité exceptionnelle à inventer des contes de fées pour grandes personnes. Le jour où il faudra réécrire l'histoire de la Fraternité Saint Pie X, nous pourrons compter sur leur remarquable dextérité.

Quant au cardinal Ricard, la pilule doit être dure à avaler pour lui : devoir accepter l'érection d'un Institut sacerdotal dans une église qu'on lui a ingénieusement subtilisée, et avec un Supérieur général qui est précisément le prêtre qui s'est joué de lui...

Les questions à examiner

Pour prendre la mesure de cette érection, il convient d'examiner successivement quatre points : **le statut canonique de la nouvelle fondation ; la question de l'évêque ; la question liturgique ; la question du Concile.**

Le premier point est celui du statut canonique de l'Institut du Bon Pasteur. A l'heure actuelle, la Commission *Ecclesia Dei* a érigé, en ce qui concerne les fondations masculines, au **moins une dizaine d'instituts**, sinon plus.

Il est permis de s'étonner de cette prolifération : l'Institut Saint Philippe Neri (de droit pontifical) compte seulement deux membres, tandis que ce nouvel Institut du Bon Pasteur en comporte moins de dix.

On peut regrouper en trois genres les Instituts érigés par la Commission *Ecclesia Dei* : les sociétés de vie apostolique (Fraternité Saint-Pierre, Institut du Christ-Roi) ; les monastères (Le Barroux, Chéméré) ; administrations apostoliques (Campos). Pour le moment, les autres instruments juridiques (prélature personnelle, etc.) n'ont pas été utilisés.

La structure de la société de vie apostolique est celle-la même qu'avait choisie Mgr Lefebvre pour la Fraternité Saint Pie X, et elle a été retenue pour l'Institut du Bon Pasteur. Cette dernière société est donc à mettre, juridiquement, sur le même plan que la Fraternité Saint-Pierre, par exemple.

C'est ainsi, comme le rappelle le cardinal Ricard dans La Croix du 11 septembre, « que pour ce qui est de l'apostolat, ils dépendent de l'évêque

(Suite page 3)

(suite de la page 2)

diocésain, et ils sont obligés d'avoir l'accord de l'évêque diocésain pour toute implantation dans un diocèse ». Rude perspective !

L'évêque propre

On se souvient que la question de l'évêque propre fut au cœur de la rupture du 6 mai 1988, lorsque Mgr Lefebvre reprit sa signature donnée au Protocole d'accord.

Le Motu proprio *Ecclesia Dei* affirme que la Commission aura pour but de « faciliter la pleine communion ecclésiale (...) des communautés religieuses () à la lumière du Protocole »

Cependant, dans les faits, l'évêque propre n'a été accordé qu'une seule fois, à l'administration apostolique de Campos, à la fois au regard de son histoire (elle possédait déjà un évêque) et de sa structure juridique. Les autres Instituts érigés par la Commission *Ecclesia Dei* doivent recourir aux évêques « conciliaires » (ce mot étant utilisé ici à titre purement descriptif).

C'est le cas aussi pour l'Institut du Bon Pasteur, qui ne bénéficie d'aucun évêque propre.

La question liturgique

Sur la question liturgique, en revanche, il semble qu'il puisse y avoir, avec l'érection de l'Institut du Bon Pasteur, **une petite avancée dans la libération de la liturgie traditionnelle**. Essayons d'expliquer de quelle manière.

Dans l'acte d'érection de la Fraternité Saint-Pierre, en date du 10 septembre 1988, la Commission *Ecclesia Dei* concédait « la faculté » de célébrer selon les rubriques de 1962, « dans leurs églises et oratoires propres » et, en dehors, « seulement avec le consentement de l'ordinaire du lieu, sauf pour la célébration de la messe privée ».

Dans le cas de l'Institut du Bon Pasteur, la Commission « confère le droit » de célébrer selon les rubriques de 1962, et de plus ces rubriques sont affirmées être « le rite propre » de l'Institut. Selon le communiqué de l'Institut du Bon Pasteur en date du 8 septembre, les Statuts approuvés précisent que l'Institut est voué « à l'usage exclusif de la liturgie grégorienne », qui est « le rite propre de l'Institut dans tous ses actes liturgiques ».

La notion de « rite propre » est une revendication ancienne de plusieurs des Instituts *Ecclesia Dei*, qui vient d'être rappelée récemment par un texte du père de Blignièrès et de l'abbé du Faÿ (*Sedes Sapientiae* de juin 2006).

Jusqu'ici, il était répondu qu'une telle revendication ne pouvait être satisfaite au regard du droit liturgique, qui considère la liturgie romaine (nouvelle) comme le droit commun, la concession de la liturgie traditionnelle ne constituant qu'un privilège. Or, nul n'est jamais obligé d'utiliser un privilège : donc, tout

prêtre *Ecclesia Dei* aurait le droit, même contre l'avis de ses supérieurs, de célébrer la liturgie nouvelle.

En revanche, si la notion de « rite propre » était comprise en un sens réellement exclusif, cela signifierait que les prêtres du Bon Pasteur seraient voués au rite traditionnel, qu'ils auraient l'obligation de le célébrer partout et toujours. Ce serait une rupture dans l'actuelle conception romaine.

Telle est l'interprétation qu'en donne le cardinal Ricard dans *La Croix* du 11 septembre : « Ces prêtres peuvent refuser de célébrer dans le rite de Paul VI, puisque l'usage de leur rite est exclusif. » Toutefois, le cardinal semble apporter ici une explication personnelle, sans s'être concerté sur ce point avec la Commission *Ecclesia Dei*. L'avenir nous dira donc si, effectivement, Rome accepte d'entendre cette formule en ce sens novateur.

La critique du Concile

D'après le communiqué de l'Institut, les Statuts affirment que l'Institut « respecte le Magistère authentique du Siège romain », dans « une fidélité entière au Magistère infaillible de l'Église ». La formule est plutôt classique, assez proche de l'article 2 du Protocole du 5 mai 1988.

En ce qui concerne précisément le Concile, l'Institut se serait engagé à une « critique sérieuse et constructive ». La formule, si elle est un peu plus vigoureuse que celle de l'article 3 du Protocole (« attitude positive d'étude et de communication avec le Siège apostolique, en évitant toute polémique »), n'est cependant pas substantiellement différente.

Nos doutes

« Un pas important vient d'être franchi », proclame le communiqué de l'Institut. Très franchement, à l'examen des éléments objectifs de cette nouvelle fondation, **nous n'y voyons pas une différence essentielle avec la fondation de la Fraternité Saint-Pierre**, par exemple, même s'il y a un léger progrès sur les mots en ce qui concerne la liturgie et la critique du Concile.

Toute la différence viendrait donc des personnes, de ces prêtres qui jusqu'ici n'ont pas mâché leurs mots en ce qui concerne le concile Vatican II, ces « tontons flingueurs de la Tradition » comme les a surnommés ironiquement Sophie de Ravinel dans *Le Figaro* du 9 septembre ? **Mais une oeuvre, surtout dans le contexte de la crise, peut-elle reposer uniquement sur des qualités personnelles et des combats passés ?**

Intervenant sur une radio, le cardinal Ricard s'est étonné de ce qu'il appelle la « froideur » du communiqué de la Fraternité Saint-Pie X. « Pourtant, a-t-il ajouté, nous avons appliqué à ce nouvel Institut le schéma préparé pour l'accord avec la Fraternité Saint-Pie X. » **Essayons d'expliquer à Son Émi-**

(Suite page 4)

(Suite de la page 3)

nence pourquoi un tel accord ne nous convient aucunement.

Traiter avec *Ecclesia Dei* ?

Tout d'abord, cet accord a été passé avec la Commission *Ecclesia Dei*. Or, cette Commission possède une origine, une histoire, des méthodes, des résultats que nous ne pouvons que récuser.

L'origine de la Commission, **c'est le Motu proprio *Ecclesia Dei* qui condamna Mgr Lefebvre**, en l'accusant d'avoir une notion incomplète et contradictoire de la Tradition. Faire un accord avec *Ecclesia Dei*, c'est bon gré mal gré se placer dans l'optique fautive et injurieuse du Motu proprio.

L'histoire de la Commission *Ecclesia Dei*, n'est-elle pas celle de manœuvres constantes pour arracher les œuvres et les hommes au bon combat de la Tradition ?

Les méthodes de la Commission, n'est-ce pas de consentir à autant de belles promesses que l'on voudra, de formules aussi ambiguës que faussement rassurantes, pourvu que l'on accepte de « rentrer dans la pleine communion », sachant que bientôt les plus aguerris finiront par lâcher l'essentiel ?

Les résultats de la Commission *Ecclesia Dei*, ne les connaissons-nous pas ? Combien de communautés n'a-t-elle pas réussi à arracher au combat de la Tradition ? **Où en est le Barroux ? Où en est Campos ?**

C'est pour ces raisons que les autorités de la Fraternité Saint-Pie X n'ont jamais voulu traiter avec cette Commission. Ils ont rencontré le représentant du pape autant qu'on voudra, mais de cette structure ennemie de la Tradition, ils n'ont jamais voulu tenir aucun compte.

La messe pour tous ou pour quelques-uns ?

L'Institut du Bon Pasteur a obtenu la liberté de la liturgie grégorienne. Mais pour qui l'a-t-il obtenue ? Pour les prêtres de l'Institut. Pour les fidèles qui, ponctuellement, assisteraient à leurs messes. Bref, **exclusivement pour l'œuvre propre**, et dans les limites de cette œuvre propre.

Or, cette obtention limitée nous paraît très nettement insuffisante. Nous ne nous battons pas pour nous-mêmes : **nous nous battons pour l'Église entière**, pour que tous les prêtres puissent célébrer cette liturgie grégorienne, pour que tous les fidèles puissent en vivre. Sans doute, en théorie, est-il bon que de plus en plus d'œuvres soient consacrées à la liturgie grégorienne : cela représente une manière de réintroduire cette liturgie au cœur de l'Église.

Mais dans la pratique, au moment où la Fraternité Saint-Pie X et les œuvres amies ont engagé toutes leurs forces dans le combat pour la libération totale

de la liturgie traditionnelle, n'est-ce pas rompre l'unité du front au profit des adversaires de cette liturgie ?

N'y a-t-il pas dans cet accord qui réserve cette liturgie grégorienne aux seuls fidèles de l'Institut du Bon Pasteur un petit relent « communautariste », comme l'a fait remarquer avec justesse le communiqué de la Fraternité Saint-Pie X ? N'est-ce pas renvoyer la liturgie traditionnelle dans un « ghetto », dans une « réserve indienne », ce contre quoi les fondateurs de l'Institut du Bon Pasteur se sont constamment battus ?

Un accord seulement pratique ?

Concernant la crise actuelle, nous pensons que les fondateurs de l'Institut du Bon Pasteur ont le même jugement qu'ils avaient il y a quelques mois. Pour eux, le Concile comporte de réelles erreurs et ambiguïtés, qu'il convient de corriger ; la liturgie nouvelle comporte de réelles insuffisances et ambiguïtés qui sont la source de désordres théologiques et spirituels, et il convient de les corriger, tout en reconnaissant à la liturgie grégorienne la plus large liberté.

La question qui se pose est donc la suivante : ce combat pour la correction du Concile et de la nouvelle liturgie peut-il et doit-il se dérouler **à l'intérieur d'une structure canonique agréée, ou à l'extérieur** ? Tel est désormais le point de divergence entre l'Institut du Bon Pasteur et la Fraternité Saint-Pie X.

Or, à notre avis, la rupture canonique de 1975 n'est pas le fruit du hasard. Une habileté toute humaine aurait pu reculer cette rupture de quelques mois, mais non l'empêcher. Cette rupture est au contraire le résultat inéluctable du fossé doctrinal profond entre ceux qui sont totalement attachés à la Tradition de l'Église et les actuelles autorités romaines.

Et malheureusement, les autorités romaines sont aujourd'hui toujours profondément attachées au concile Vatican II dans la réalité de son texte, ainsi qu'à la nouvelle liturgie dans son expression authentique, donc avec toutes leurs erreurs et ambiguïtés. Et ceci, nonobstant le discours du 22 décembre 2005, qui est fort loin de constituer le programme d'un vrai retour à la Tradition, même s'il affirme des choses intéressantes.

Signer un accord seulement pratique avec Rome, sans une suffisante évolution doctrinale préalable de sa part, et ceci même si les autorités romaines offrent les conditions apparemment les plus avantageuses, **ne peut aboutir qu'à une nouvelle rupture** à brève échéance, du moment que l'on restera fidèle à la réalité du combat de la Tradition.

Un choix périlleux

On nous dira : Vous jugez par avance ! Laissez-les faire leurs preuves ! Vous êtes de mauvaise foi ! Ce n'est pas exact. Le passé ne doit-il pas être une

(Suite page 5)

lumière pour l'avenir ?

N'est-il pas imprudent de sous-estimer la capacité de la Rome actuelle à absorber et à recycler même ses plus féroces adversaires ? N'est-il pas téméraire de se croire plus malins ou plus forts que nos prédécesseurs ? Prenons garde : de plus coriaces que nous s'y sont cassé les dents.

C'est pourquoi nous pouvons prédire que si les fondateurs de l'Institut du Bon Pasteur restent fidèles à leur noble et constant combat pour la Tradition catholique, et si, comme elles le font aujourd'hui, les

autorités romaines restent fidèles à Vatican II et à la nouvelle liturgie, l'Institut du Bon Pasteur finira par subir les mêmes sanctions qu'a subies la Fraternité Saint Pie X en son temps.

Si, au contraire, sous la pression et par l'attraction de l'Église conciliaire, l'Institut du Bon Pasteur abandonne peu ou prou le combat de la Tradition contre les erreurs réelles et objectives du Concile et de la nouvelle liturgie, alors il ne sera qu'un Institut de plus dans le concert des Instituts *Ecclesia Dei*.

Prions pour qu'il n'en soit pas ainsi.

Suresnes, le 12 septembre 2006

Annonces et nouvelles

? ? Intention du Rosaire vivant en octobre : Pour obtenir du pape l'acte de réparation et de consécration de la Russie au Coeur Immaculé de Marie, demandé par Notre Dame à Fatima 13-07-1917) et à Tuý (13-06-1929)

? ? Chapelet continu : Lanvallay mardi 10 octobre ; Rennes : mercredi 11 octobre ; Guer : lundi 16 octobre ; Saint Malo : mercredi 18 octobre. Inscrivez votre nom dans la feuille disponible au fond de nos chapelles.

? ? Notre car est bien rempli pour le 7^{ème} pèlerinage du Christ Roi à Lourdes du 28 au 30 octobre. Cette année il est prévu que ce soit M. l'abbé Joly qui accompagne les pèlerins avec le car, mais il est possible que sa santé l'en empêche. Aussi nous ne voulons rien garantir pour le moment.

? ? Pour ce qui est des services à rendre dans nos chapelles (ménages, fleurs, sacristie, chorale, etc..) vous êtes nombreux à vous organiser pour que les choses tournent le mieux possible. Je remercie ici tous ceux qui participent généreusement et avec constance à ces différentes charges qui réclament beaucoup de temps, d'abnégation et de charité : « la charité est patiente ». Il faut toujours le faire avec bon esprit et pour cela avec le plus d'ordre possible. Aussi il est important que les rôles soient bien définis et que chacun s'occupe de sa partie sans trop s'ingérer dans celle des autres, tout en sachant que certaines activités doivent se faire en commun et nécessite la bonne volonté de plusieurs (le ménage en particulier est très bien organisé cette année dans certaines de nos chapelles où les roulements sont prévus pour tout le trimestre). Certaines personnes préfèrent travailler seules, je ne suis pas du tout contre à condition qu'elles puissent tenir leur fonction. Le domaine de la sacristie est en général l'affaire d'une ou deux personnes que tous les fidèles ont bien repérées. Il ne faut pas que tout le monde s'en mêle mais il ne faut pas non plus que ceux qui s'en mêlent, se mêlent de tout le reste qui n'est pas leur domaine. D'une manière générale rien ne doit sortir de nos chapelles ou sacristies sans l'accord des prêtres, de telle sorte que l'on se demande sans cesse

où sont les objets (ornements, linges, mobilier). Il est bon comme cela se fait au Prieuré (mais c'est parce qu'il y a beaucoup d'enfants) que le service des messes pour les dimanches soit bien prévu, afin que tous puissent tourner et apprendre les différentes fonctions.

? ? En ce qui concerne les dessertes le dimanche : normalement l'abbé Lemieux sera le plus fréquemment sur Saint Briec ; l'abbé Joly et l'abbé Barrère seront davantage au Prieuré ; l'école sera plus fréquemment sur Saint-Malo et Rennes (les prêtres de l'école sont au total trois, ce qui fait une variété pas toujours bénéfique pour le suivi des fidèles d'une même chapelle qui se demandent toujours qui s'occupe vraiment de quoi). C'est à l'abbé Rousseau, directeur de l'école, à voir s'il peut envoyer quelqu'un plus régulièrement dans l'une ou l'autre chapelle, mais les fidèles doivent comprendre que ce n'est pas toujours possible vu les impératifs qu'il y a dans les écoles). Pour Guer les deux prêtres qui viendront le plus souvent seront l'abbé Lemieux et l'abbé Barrère mais également les prêtres de l'école.

? ? Durant la semaine pour les messes, confessions et catéchismes : l'abbé Barrère est ordinairement à Rennes le mercredi et le vendredi (ainsi que le 1^{er} samedi du mois).

? ? A Saint Malo pour les messes du mardi et du jeudi : ce sera M. les abbés Lemieux et Barrère. Les premiers vendredis et samedis du mois ce sera un des trois prêtres de l'école. Tout ceci pour vous dire que dans ce désordre apparent il y a un ordre réel qui vous échappe peut-être, mais rassurez-vous, comme toujours il faut vous dire qu'on maîtrise parfaitement la situation !

? ? En ce qui concerne les instructions et cercles : cette année M. l'abbé Joly, pour raison de santé, pourra difficilement assurer comme l'année dernière son fameux « cours sur la théologie de St Thomas ». On s'efforcera de suppléer par quelque chose d'équivalent.

? ? A Rennes, il est prévu de faire une réunion mensuelle

Tableau d'une certaine rentrée pour les Traditionalistes qui pourraient être perplexes.

Que profitera à un homme de gagner tout Rome s'il y laisse miner sa Foi ?
(Mgr Williamson interrogé dans "Minute". 8 mars 2006)

Comme en toutes choses, cette rentrée 2006 présente des aspects positifs ainsi que d'autres plutôt négatifs, sinon à usage médiatique avec le parti pris hypocrite de stigmatiser la Fraternité Saint Pie X.

Commençons par les aspects positifs. Le plus hautement positif nous est fourni par les chiffres de la rentrée de nos séminaires.

Il entre 25 séminaristes, en première année à Flavigny, dont 20 Français, y compris deux frères.

Il entre 11 diacres, en dernière année à Ecône, y compris deux bénédictins de N.D. de Bellaigue.

Puis vient un événement, en apparence anodin, mais qui marque chez Sa Sainteté Benoît XVI une volonté certaine de remettre de l'ordre précisément à propos des questions liturgiques. Il s'agit de la réhabilitation de Mgr Domenico Bertolucci, ancien maître de chapelle de la Sixtine.

L'information a été donnée sur le site Internet *Sandro Magister* du Vatican et a été aussitôt amplifiée et relayée par un journal italien à grande diffusion, *La Stampa*.

Mgr Bertolucci, aujourd'hui âgé de 90 ans, mais ayant conservé bon pied, bon œil et surtout bonne oreille, revient de loin. Nommé maître de la chapelle Sixtine, en 1958, par Pie XII, il s'était vu marginalisé puis évincé par le détestable cérémoniaire pontifical, Mgr Pietro Marini, à propos duquel nous avons déjà attiré l'attention de nos lecteurs.

Mgr Bertolucci avait eu le tort d'avoir critiqué, entre autres sur le fond, le principe du concert de variétés proposé chaque année à Notre Saint Père le Pape, pour Noël, dans la salle Paul VI du Vatican. Ce concert avait fini par rassembler des vedettes internationales et italiennes pour ce qui n'était plus que l'ombre du concert spirituel prévu au départ, devenu un salmigondis plus ou moins pop sous couvert de gala de bienfaisance.

Non seulement Sa Sainteté Benoît XVI a pris la décision de supprimer le concert, auquel il n'a pas assisté en 2005, mais il a demandé en juin 2006, à Mgr Bertolucci de donner un concert spirituel à la chapelle Sixtine combinant des morceaux de grégorien, des polyphonies de Palestrina et même des compositions contemporaines mais d'un classicisme rigoureux.

Le commentaire qu'en donna Sa Sainteté Benoît XVI, pianiste accompli (tout comme jadis Pie XII était un violoniste averti) a été parfaitement net :

Toutes les œuvres que nous venons d'écouter... concourent à confirmer la conviction que la polyphonie sacrée, en particulier celle de ce qu'on appelle "l'école romaine", constitue un héritage qui doit être préservé avec soin, gardé vivant et mieux connu, pour le bénéfice non seulement des savants et des spécialistes, mais de

la communauté ecclésiale dans son ensemble... Une mise à jour de la musique sacrée ne pourra avoir lieu que dans le lignage de la grande tradition du passé, celle du chant grégorien et de la polyphonie sacrée.

On retiendra également, parmi les propos émaillant en ligne, un entretien donné sur le site *Sandro Magister* par Mgr Bertolucci lui-même, son verdict à propos des chants d'église actuels :

La faute en incombe surtout aux pseudo intellectuels qui ont manigancé cette dégénérescence de la liturgie, et, partout de la musique, en renversant et en méprisant l'héritage du passé avec l'idée d'obtenir on ne sait quel avantage pour le peuple.

Il a complété son propos en déclarant encore :

Cette nouvelle liturgie est un brouhaha discordant et il ne sert à rien de dire que c'est faux... Dites moi, s'il vous plaît, comment il est possible de donner un credo ou même un gloria? (on songe, ici, à la Messe de Marienfeld, orchestrée par Mgr Marini, le 21 août 2005!) Il nous faudrait d'abord, au moins pour les messes solennelles des fêtes, une liturgie qui donne à la musique sa vraie place et s'exprime dans le langage universel de l'Église : le latin.

La conclusion tient en ces termes :

Aujourd'hui on obéit à ce slogan : "allez vers le peuple, regardez le dans les yeux", mais ce n'est qu'un tas de paroles creuses. Ce faisant, nous finissons par nous célébrer nous-mêmes, et, le mystère et la beauté de Dieu nous sont cachés. Un évêque africain me dit un jour : "Nous espérons que le Concile n'enlèvera pas le latin de la liturgie, car sinon, dans mon pays, un Babel de dialectes va s'affirmer."

S'agissant des aspects plutôt négatifs de la rentrée, on retiendra surtout, en dépit des apparences, l'annonce de la reconnaissance de l'Institut du Bon Pasteur comme Institut de Droit Pontifical. D'aucuns la prendront comme "une nouvelle victoire de la Messe de saint Pie V", pour reprendre la formule lancée par l'abbé Aulagnier, en février 2002, dans le n° 72 de *Nouvelles de Chrétienté*.

À cette époque, à la faveur d'un voyage à Campos, au Brésil, il avait cru pouvoir forcer la main de Mgr Fellay à propos des rapports de la Fraternité avec le Vatican. On connaît ce que fut, hélas, la suite pour l'ancien supérieur du district de France.

Les choses ne s'arrêtèrent pas là ; certains décidèrent de s'engouffrer plus tard dans la brèche à sa suite, entre autres, l'abbé Philippe Laguérie et l'abbé de Taouarn

Le second crut bon, en prenant fait et cause pour le précédent dans sa critique du Séminaire d'Ecône de transformer, pour ce faire, sa revue "Certitudes" en "Objections". On notera que ce nouveau titre, des plus ambigus, marque une régression en même temps qu'une déclaration de guerre... On n'est plus aux temps

(Suite page 7)



des certitudes mais à celui des objections!

Sans vouloir nous étendre plus longtemps sur ces comportements hasardeux et regrettables, nous préférons insister sur le côté passablement équivoque du communiqué du centre Saint-Paul (regroupant les abbés Aulagnier, Forestier, Héry, Philippe Laguérie et de Tanoüarn). Celui-ci indique que les membres du nouvel institut : *autant qu'il est en eux (?), sont engagés par une « critique sérieuse et constructive » du concile Vatican II, à permettre (!) au Siège apostolique d'en donner l'interprétation authentique.*

On retiendra, de prime abord, l'énormité en soi de la formule employée : *une critique sérieuse et constructive*; comme si rien de sérieux n'avait existé, pas même la critique de Mgr Lefebvre! Celle-ci fut inaugurée dès l'ouverture du Concile, en 1962, puis continuée jusqu'à sa mort, en 1991. Elle part de son action au *Cœtus Internationalis Patrum* à Rome, et fut ensuite inlassablement développée dans ses allocutions et ses livres pendant plus de 30 ans.

Au soir de sa dernière conférence aux séminaristes d'Écône, le 11 février 1991, il concluait, sans détours à ce que l'on assistait à *la mise en place d'une autre religion.*

On peut imaginer, pour prendre deux exemples, que le livre intitulé, *C'est moi l'accusé qui devrait vous juger*, tout comme *Marcel Lefebvre, Une vie* par Mgr Tissier de Mallerais, fournissaient par la suite une critique des plus sérieuses et des plus constructives. Il n'y avait, dès lors, aucun risque de tomber dans les restrictions obligées qui brideront incessamment les professions de foi de l'Institut du Bon Pasteur

C'est aussi nier l'exégèse fournie sans relâche par le *Courrier de Rome, DICI, Nouvelles de Chrétienté, le Sel de la Terre et Fideliter* et le site Internet de la Porte Latine pour ne citer que les publications parmi les plus sérieuses de la Tradition.

On me permettra donc de douter que cette *critique sérieuse et constructive* ambitionnée par les membres de l'Institut du Bon Pasteur puisse :

devenir entre les mains des disciples du Christ, une arme de guerre pour l'Église, pour le salut des âmes et le règne du Christ-Roi, comme l'écrivait récemment l'abbé de Cacqueray à propos du bon emploi de l'Histoire.

Il est clair que cette formule qui se veut aussi énigmatique que prudente... s'éloigne de façon impressionnante (pour reprendre une formule célèbre du cardinal Ottaviani à propos de la Messe de Paul VI) des principes de la Fraternité Saint Pie X pour qui le Concile demeure *la pierre d'achoppement... ce tabou qu'on essaie de placer en dehors de toute discussion*

Mgr Fellay, dans le n° 97 de *Nouvelles de Chrétienté* de janvier-février 2006, n'a pas esquivé, lui, de poser l'essence même du problème :

Chacun, à sa place, se trouve devant un problème de conscience inouï, jamais vu. Chacun est laissé comme seul devant ce choix qui sera un choix personnel. Il doit se décider ou continuer avec le risque de l'erreur ou rejeter ce risque et donner l'impression de se détacher de l'Église.

Plus prosaïquement le communiqué du Vatican, Agence I.Media, du 8 septembre 2006, démontre parfaitement qu'est rééditée, quasiment à l'identique, la démar-

che qui avait consisté à instaurer, en juillet 1988, la Fraternité Saint-Pierre, dans l'espoir de siphonner la Fraternité Saint Pie X après les sacres.

En réalité, ne tentait-on pas déjà, sous les apparences d'une mansuétude bienveillante de "Diviser pour régner" ? Aujourd'hui, le procédé est réemployé face au nouveau mandat de Mgr Fellay, flanqué de deux assistants nouveaux, qui l'établit, de façon bien embarrassante, comme l'interlocuteur incontournable dans le dialogue entre le Vatican et la Fraternité Saint Pie X.

Il apparaît que la nomination de l'abbé Philippe Laguérie à la tête du nouvel institut est la récompense du procès scandaleux intenté au séminaire d'Écône. Le "bouillonnant" supérieur général (aux termes mêmes de l'Agence I.Media) ne se rend hélas même plus compte qu'il s'est dressé contre ce qui était au cœur même de la pensée de Mgr Lefebvre quand il a fondé la Fraternité : l'œuvre des séminaires.

De façon significative, le terme d'exclu est inlassablement martelé dans le communiqué précité :

...le cardinal Hoyos a approuvé les statuts du nouvel institut qui a pour supérieur un prêtre "exclu de la Fraternité..."

...Rome a choisi de négocier avec des "exclus" de la Fraternité fondée par Mgr Lefebvre plutôt qu'avec la Fraternité elle-même...(!!!)

...les prêtres qui composent la nouvelle institution traditionnelle (sic) ont tous été "exclus" de la Fraternité Saint Pie X.

Belle référence, en vérité, que d'avoir manqué à la mémoire de leur évêque consécrateur, à l'idéal de la Fraternité et d'avoir été sanctionnés par le successeur du fondateur!



David et Goliath (chapelle Sixtine)

Aussi bien n'est ce pas non plus un hasard, si ces prêtres s'affranchissent du patronage de saint Pie X.

On trouve dans un texte important du saint pape, *Haerent Animos*, donné le 4 août 1908 pour le cinquantième anniversaire de son sacerdoce, une apostrophe redoutable qui nous semble s'adresser à eux :

Croyons-nous que Dieu soit déterminé par nos qualités naturelles?

Il y a vingt-deux ans, Mgr Lefebvre déclarait :

Si mon œuvre est de Dieu, il saura la garder et la faire au bien de l'Église. Notre Seigneur nous l'a promis : les Portes de l'Enfer ne prévaudront pas contre elle.

Veillons et prions car comme l'avait bien précisé, en mars 2006, à "Minute" (traduisez, l'abbé de Tanoüarn), Mgr Williamson :

...La Rome du Concile n'a pas changé, le dogme de la foi est toujours miné...

...Dieu ne nous oublie pas... Il nous sauvera à l'heure indiquée...

...Le Supérieur Général aura à piloter la petite barque de la Fraternité parmi les vagues de plus en plus fortes...

...La Fraternité est à une croisée des chemins... ou elle prend la route héroïque des cimes ou bien elle prend la route du confort et de la facilité en se compromettant avec l'Église conciliaire. Elle sera peu à peu abandonnée par les brebis qui ne reconnaîtront pas en elle la voix du Divin Maître.

En s'exprimant ainsi, Mgr Williamson a voulu s'appuyer sur l'avertissement solennel donné par le Christ lui-même :

(Suite page 8)

(Suite de la page 5)

pour un groupe de jeunes. Eventuellement, je suis disponible pour donner un catéchisme pour adultes, hebdomadaire ou chaque quinzaine pour ceux qui le souhaitent et qui se manifesteront. (au moins présence régulière de 4 personnes décidées à persévérer)

? ? Nous aurons des confirmations en 2007 mais j'attends de me fixer avec les autres prieurés proches pour la date la plus convenable.

Naissances et baptêmes.

? ? **Flore GOSSE**, née le 31 août, baptisée le 3 septembre 2006.

? ? **Victoire DOUTREBENTE** née le 2 septembre, baptisée le 7 septembre ; 11^e petit enfant de M. et Mme Charles LANGE TEGNËR

? ? **Mathias BRIOLET** né le 22 août, baptisé le 9 septembre 2006.

? ? **Foucauld ACHARD** né le 8 septembre, baptisé le 16 septembre.

Mariages

Vont se marier au Prieuré Sainte Anne le samedi 07 octobre :

? ? **Anne LE GUERN** et **Philippe VIGAND**

Premiers vœux, chez les frères dont

? ? Frère **Paul** (**Raphaël CHENEBAU**) : le 29 septembre.

Profession perpétuelle (Sœurs de la Fraternité St Pie X) :

Nous signalons ici avec retard que neuf religieuses ont fait leur profession perpétuelle à la chapelle de l'école Saint Michel dont :

? ? Sœur **Marie Vincent** (fille de M. et Mme Gervais **GAUTIER**)

? ? Sœur **Gabriel Marie Angeline BARRERE**)

Sont entrées chez les religieuses de la Fraternité St Pie X en octobre cinq jeunes filles dont :

? ? **Agnès KERGALL**

? ? **Pia MALVEZIN**

Est entrée chez les religieuses dominicaines de Fanjeaux

? ? **Priscille MERRAND**

Cette année au séminaire de Flavigny, 23 jeunes gens sont entrés pour devenir prêtres.

(Suite de la page 7)

Je suis le Bon Pasteur. Et je connais mes brebis et mes brebis me connaissent... il y aura UN seul troupeau et UN seul pasteur. (Jean X, 11-16)

Cet avertissement n'est-il pas accablant au regard des fruits d'un certain concile qui semble avoir trop souvent altéré le Divin Message?

Armoricus

Association Fra Angelico

Visites guidées des sanctuaires riverains, en 2006.

Dimanche 22 octobre : Rendez-vous, 15h, place de l'église à *Saint-Juvat* (22) : *Saint-Maden, Tréfumel, Guitté, Guenroc.*
Renseignements auprès de M. P. Bastide (02-99-88-62-48)

Nos petites annonces

A LOUER :

? ? Une pièce (chambre, cuisine, salle de bain) état impeccable dans un quartier calme de Saint-Malo à Paramé à proximité des commerces / bus.
400€ (eau, électricité en sus)
Contact : 06 12 48 82 40

RECHERCHE :

? ? Maman attendant un 5^{ème} enfant et devant rester alitée **recherche de toute urgence** une jeune fille pour l'aider - Jeanne, Pierre, Louis et Paul ont de 8 à 2 ans.
Tél. : **06 64 80 20 51** – proche Orléans.



Les membres de l' *Atelier du Cœur Immaculé de Marie*

? ? Remercient chaleureusement le généreux donateur ayant fait un don qui nous a été remis lors de notre réunion du 19 septembre .

? ? Rappelent le programme des activités de notre atelier pour les semaines à venir :

? ? 15 octobre Vente de livres à Lanvallay *

? ? 1 novembre Apéritif et tirage de la tombola à Lanvallay.

? ? 19 novembre Vente de végétaux à Lanvallay

? ? 19 novembre Marché de Noël à Saint-Malo

? ? 26 novembre Marché de Noël à Lanvallay

? ? 3 décembre Marché de Noël à Rennes

? ? 10 décembre Marché de Noël à Saint-Brieuc

? ? 16 décembre au 2 janvier Exposition de crèches à la salle des fêtes de Lanvallay.

* N'oubliez pas d'apporter vos livres à donner au plus tard le 10 octobre.